NON AU GASPILLAGE DE L'ARGENT PUBLIC

Budget 2014 des grandes collectivités du Rhône par habitant : analyses de CANOL

Comme chaque année, CANOL a analysé les budgets des différentes collectivités du Rhône (Lyon, Grand Lyon, Rhône, Sytral et Région Rhône Alpes) et a comparé les prévisions 2014 à celles de l'an passé. Afin de rendre cet exercice compréhensible, tous les montants ont été calculés par habitant, permettant ainsi de calculer le coût pour un lyonnais, quel que soit son âge, ce dernier ayant à contribuer à l'ensemble des dépenses de ces collectivités.
Le même exercice peut être fait pour les autres communes du Grand Lyon en remplaçant les chiffres par habitant de la ville de Lyon par ceux de sa commune

Le niveau global de dépenses

- Le montant total des dépenses prévues pour un habitant de Lyon est passé de 4 779 € à 4 695 €, soit une diminution de 1,8%
- Cette diminution n'est pas due à une soudaine volonté de faire des économies de la part de nos élus, mais seulement au fait que 2014 étant une année électorale, les dépenses d'investissement de la ville de Lyon, du Grand Lyon et du SYTRAL sont en diminution respectivement de 10,4, 8,4% et 12,5%.

Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 199 € et augmentent de 2,1%, donc plus que l'inflation estimée à moins de 1,5%
- C'est le Département du Rhône qui prévoit la plus forte augmentation de ses dépenses de fonctionnement (7,3%), devant faire face au remboursement des emprunts toxiques et à l'ouverture de la « Folie Confluences ».

Les ressources fiscales

- Elles s'élèveront à 2 278 €, au minimum, car nos collectivités sous-estiment toujours les recettes fiscales … comme ils maximisent toujours les dépenses !
- Elles sont en augmentation de 5,3%, la Région augmentant les siennes de 16,5% (194 € par habitant) et le département du Rhône de 10,1% (641 € par hab.)
- Ces recettes fiscales, qui représentaient 45 % des recettes des collectivités en 2013, contribueront en 2014 pour 48,5% à l'ensemble des dépenses (les collectivités sont tenues de présenter un budget équilibré en recettes et dépenses **!**).

La dette

- Compte tenu des prévisions de remboursement d'emprunts et des nouveaux emprunts contractés, la dette s'élèvera à fin 2014 à 4 046 € par habitant, en augmentation de 301 €, soit 8,1% de plus que la dette annoncée au 1/01/2014, et vraisemblablement 4 fois plus que l'inflation !

CANOL . CONTRIBUABLES ACTIFS DU LYONNAIS
ADRESSE CANOL, BP 19 - 69131 Ecully Cedex
SITE WEB www.canol.fr/
TÉLÉPHONE ou FAX 04.78.35.32.74
MAIL canol69@orange.fr

Les effectifs

- Ils sont annoncés à la baisse : - 0,7% !
- Mais ils représentent tout de même plus de 27 agents pour 1 000 habitants, la plus grosse part d'entre eux (15,9) travaillant à la ville de Lyon

Les dépenses par fonction

Elles sont réparties, en fonction des compétences attribuées à chaque niveau de collectivités, dans 10 fonctions différentes, l'une d'entre elles recevant les opérations que l'on ne peut pas répartir, telle que le paiement des intérêts de la dette et le remboursement des emprunts.

- Près du quart des dépenses (24%) est consacré **à l'aménagement et aux services urbains** (urbanisme, logement, propreté, ZAC,…), les ¾ étant du domaine du Grand Lyon. Compte tenu que 2014 est une année électorale, ces dépenses sont en réduction de 8% en 2014.
- 19% concernent **la santé et l'action sociale**. C'est le domaine du Département (69% des dépenses) avec l'Aide à l'enfance, aux Personnes Âgées, aux Personnes Handicapées et au RSA. L'accroissement des charges dans ce domaine est de 5,4%.
- **Les Transports** viennent en 3ème position : 15%. Ce sont les TCL gérés par le SYTRAL et les TER gérés par la Région. Ils sont en régression de 7,8% du fait de la diminution de 12,5% des investissements du SYTRAL.
- **L'administration générale** de ces différentes collectivités dépensera 587 €, en augmentation de 1,5%. Une croissance de 3,4% est prévue par la ville de Lyon et même 5,6% pour le Grand Lyon !
- Il sera dépensé 486 € pour **les établissements scolaires** (+1,6%). 257 € pour les maternelles et le primaire par la ville de Lyon ; 60 € pour les collèges par le Département ; et 169 € pour les lycées et l'enseignement professionnel par la Région.
- Les dépenses pour **la Culture et le Sport** s'élèveront à 446 €. La plus grosse part, 374 €, par la ville, mais aussi 56 € par le Département et 11 € par la Région, dont ce ne sont pas des compétences principales.
- **La sécurité**, 157 € par hab., en diminution de 0,4%. C'est la police municipale pour la ville de Lyon (72 €) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) géré par le Département (57 €) et auquel contribue le Grand Lyon (27 €).
- Enfin **l'Economie**, 98 € (2% de l'ensemble des dépenses) où participent le Grand Lyon (42 €), la Région (28 €) et le Département (10 €).